

L'influence du christianisme : Le statut des femmes

[The Effects of Christianity: the Status of Women]

(Les différents points de cet article sont tirés du livre d'Alvin J. Schmidt, « How Christianity Changed the World. »¹

L'un des impacts majeurs du christianisme sur le cours de l'histoire humaine depuis la mort et la résurrection de Jésus concerne la condition et la dignité de la femme.

Dans la Rome Antique, les femmes étaient soumises à la *patria potestas*, terme latin qui signifie la puissance paternelle, laquelle donnait au chef de famille masculin une autorité absolue sur ses enfants, même adultes. Les femmes mariées restaient sous l'autorité de leur père à moins que le mariage ne soit un mariage *manus*, ce qui signifiait que la femme cessait d'être sous l'autorité de son père pour passer sous celle de son mari. Un mari pouvait châtier physiquement sa femme en toute légalité et, si elle se rendait coupable d'adultère, il avait le droit de la tuer. Le *manus* donnait à l'homme une autorité totale sur sa femme, si bien qu'elle avait le même statut juridique qu'une fille adoptive.

Les femmes n'avaient pas le droit de s'exprimer en public. Tous les lieux d'autorité, comme les conseils municipaux, le Sénat et les tribunaux n'étaient accessibles qu'aux hommes. Si les femmes avaient des questions d'ordre juridique ou des plaintes à formuler, elles devaient en faire part à leurs maris ou à leurs pères qui porteraient l'affaire devant les autorités compétentes au nom de la femme, puisque les femmes n'avaient pas voix au chapitre sur ces questions. En général, les femmes étaient tenues en piètre estime.

Dans la culture juive, durant toute l'époque rabbinique (de 400 avant J.-C. à 300 après J.-C.), il existait aussi une forte discrimination envers les femmes. Elles n'avaient pas le droit de témoigner dans un tribunal, car elles étaient considérées comme des témoins peu fiables. De même, il leur était interdit de prendre la parole en public. Elles n'avaient pas le droit de lire la Torah à voix haute dans la synagogue. Le service religieux dans la synagogue était dirigé par des hommes et les femmes présentes étaient séparées des hommes par une partition.

Certaines femmes juives étaient confinées chez elles et les jeunes femmes restaient dans les parties de la maison réservées aux femmes pour éviter d'être vues par des hommes. Les femmes mariées vivant dans les zones rurales avaient un peu plus de liberté de mouvement, du fait qu'elles aidaient leurs maris aux travaux des champs. Toutefois, on considérait qu'il était inapproprié pour les femmes de travailler ou de voyager seules. Tout revenu qu'une femme mariée percevait, y compris un héritage, appartenait à son mari.

Dans les Évangiles, nous découvrons que Jésus avait envers les femmes une attitude très différente de celle qui prévalait à l'époque, une attitude qui élevait leur statut. Par ses enseignements et ses actes, Il rejetait la croyance et les pratiques communes selon lesquelles les femmes étaient inférieures aux hommes. On en a un exemple dans sa rencontre avec la Samaritaine, rapportée dans l'évangile de Jean. À cette époque, les Juifs n'entretenaient aucun rapport avec les Samaritains, mais cela n'a pas empêché Jésus de lui demander à boire de l'eau du puits. Elle fut surprise et se demanda pourquoi Il lui demandait de Lui donner à boire,

étant donné que « *les Juifs évitaient toutes relations avec les Samaritains* » ([Jean 4.7-9](#)). Non seulement Jésus ne tenait pas compte du fait qu'elle était Samaritaine, mais en plus Il parlait avec une femme en public. Cela contrevenait à la loi orale (les lois religieuses juives qui furent ajoutées aux lois originelles de Moïse au cours des siècles.)

Les évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc rapportent tous que des femmes suivaient Jésus, ce qui pour l'époque était très inhabituel ; en effet, les autres enseignants et rabbis juifs n'avaient pas de disciples féminins : « [Lorsqu'Il fut crucifié] Il y avait aussi là quelques femmes qui regardaient de loin. Parmi elles, Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques le Jeune et de Joses, ainsi que Salomé. Quand il était en Galilée, c'étaient elles qui l'avaient suivi en étant à son service. Il y avait aussi beaucoup d'autres femmes qui étaient montées avec lui à Jérusalem ([Marc 15.40-41](#).) (Voir aussi [Luc 8.1-3](#).)

Après sa résurrection, Jésus est d'abord apparu à plusieurs femmes auxquelles Il a dit d'annoncer aux autres disciples qu'Il était ressuscité ([Matthieu 28.1-10](#).)

L'Église primitive a suivi l'exemple de Jésus et n'a pas tenu compte des normes culturelles de l'époque sur les femmes. Les femmes jouaient un rôle important dans l'Église, comme en témoignent les épîtres de Paul indiquant qu'elles accueillait des églises chez elles. Dans la lettre à Philémon, il s'adresse à « Appia notre sœur, Archippe notre compagnon d'armes, et l'Église qui s'assemble dans ta maison » ([Philémon 1.1-2](#).) Nympha avait une église chez elle à Laodicée ([Colossiens 4.15](#)) et il appelait Prisca et son mari Aquila qui avaient, eux aussi, une église chez eux, « *mes chers collaborateurs dans l'œuvre du Christ Jésus* » ([Romains 16.3](#).)

Dans l'épître aux Romains, Paul écrivait : « Je vous recommande notre sœur Phœbé, diacre de l'Église de Cenchrées » ([Romains 16.1](#).) Le mot grec traduit par diacre est *diakonos*, qui est parfois traduit dans les Epîtres par *serviteur* et parfois par *ministre*. Dans les épîtres, Paul se désigne lui-même comme *diakonos* à plusieurs reprises et il emploie le même mot grec *diakonos* pour désigner ses collaborateurs et ses co-responsables ([Ephésiens 3.7](#), [Colossiens 1.7](#).) Ainsi, lorsqu'il faisait l'éloge de Phoebe en tant que *diakonos* de l'église, il semble bien que Paul reconnût qu'elle était diacre ou ministre au sein de l'église.

Paul a enseigné que chez les chrétiens, « Il n'y a donc plus de différence entre les Juifs et les non-Juifs, entre les esclaves et les hommes libres, entre les hommes et les femmes. Unis à Jésus-Christ, vous êtes tous un » ([Galates 3.28](#)). Jésus, Paul et l'église primitive ont lutté contre la tradition et la coutume qui consistaient à garder les femmes isolées, silencieuses, soumises et séparées des hommes dans le culte et le service.

Le message de salut de Jésus trouvait forcément un écho auprès des femmes de l'Église primitive, à tel point que les historiens de l'Église primitive soutiennent que les femmes étaient généralement plus actives dans l'Église que les hommes. L'historien de l'église et théologien allemand Leopold Zscharnack, a d'ailleurs écrit : « La chrétienté ne doit pas oublier que c'est surtout le sexe féminin qui, pour une large part, a été l'artisan de sa croissance rapide. C'est le zèle évangélique des femmes dès les premières années de l'Église, et par la suite, qui a gagné les faibles et les puissants. »²

Durant les 150 premières années du christianisme, les femmes étaient très respectées au sein de l'Église et elles y tenaient une place importante. Malheureusement, par la suite, certains dirigeants de l'Église ont commencé à revenir aux anciennes pratiques et attitudes des

Romains à l'égard des femmes, et les femmes ont peu à peu été exclues des postes de responsabilité au sein de l'Église. Mais malgré ces mentalités déplorables à l'égard des femmes, celles-ci étaient encore à bien des égards sur un pied d'égalité avec les hommes au sein de l'Église pendant toute cette période. Par exemple, les femmes recevaient la même instruction que les hommes lorsqu'elles devenaient membres de l'église, elles étaient baptisées de la même manière, elles participaient à la communion, et elles priaient et se tenaient à côté des hommes dans les mêmes lieux de culte.

Bien qu'au fil des siècles des divergences apparurent avec ce qu'enseignait le Nouveau Testament au sujet des femmes, il y eut aussi des changements juridiques majeurs et bénéfiques sur tout le territoire de l'Empire romain. Un demi-siècle après la reconnaissance officielle du christianisme, l'empereur Valentinien Ier abrogea la *patria potestas*, vieille de mille ans, en 374 de notre ère, de sorte que l'homme qui était le chef de famille n'avait plus l'autorité absolue sur sa femme ou ses enfants. Les femmes se virent accorder essentiellement les mêmes droits que les hommes concernant la propriété de leurs biens et le droit de tutelle sur leurs enfants.

Cela signifiait aussi que les femmes pouvaient choisir qui elles épousaient, au lieu que ce soit leur père qui choisisse leur mari, comme c'était le cas depuis l'Antiquité. Cela leur permit également de se marier plus tard. Grâce aux enseignements de Paul, les maris commencèrent à considérer leurs femmes comme des partenaires, spirituellement et pratiquement. Aujourd'hui, dans le monde occidental, une femme n'est plus obligée d'épouser quelqu'un contre son gré, et une fille n'est plus obligée de se marier alors qu'elle est encore toute jeune – comme c'est encore le cas dans certains pays.

À l'époque de Jésus, et même avant, de nombreuses sociétés de l'Antiquité, en particulier au Moyen-Orient, pratiquaient la polygynie (un homme pouvait être marié à plusieurs femmes à la fois). La plupart des patriarches et des rois juifs comme Abraham, Jacob, David, Salomon, et d'autres avaient plusieurs épouses. Toutefois, lorsque Jésus parlait du mariage, c'était invariablement dans le contexte de la monogamie. Jésus disait : « N'avez-vous pas lu dans les Écritures qu'au commencement le Créateur a créé l'être humain homme et femme et qu'il a déclaré : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront plus qu'un » ([Matthieu 19.5](#)).

Un certain nombre de Pères de l'Église primitive aux deuxième et troisième siècles se sont prononcés contre le mariage polygame et lorsque le Nouveau Testament parle du mariage, il est entendu qu'il s'agit d'un mariage monogame. La vision chrétienne du mariage comme relation monogame a profondément influencé les lois de la société occidentale.

Dans les évangiles, nous voyons que Jésus avait de la compassion pour les veuves. Il ressuscite d'entre les morts le fils d'une veuve ([Luc 7.11-15](#)), accuse les pharisiens de profiter financièrement des veuves ([Marc 12.40](#)), et rend hommage à la pauvre veuve qui venait de mettre deux petites pièces dans le tronc du temple ([Luc 21.2-3](#)). Dans ses écrits, L'apôtre Paul enjoint à l'Église d'Éphèse d'honorer les mères devenues veuves ([1 Timothée 5.3-4](#)), et dans l'Épître de Jacques, nous lisons : « La religion authentique et pure aux yeux de Dieu, le Père, consiste à aider les orphelins et les veuves dans leurs détresses et à ne pas se laisser corrompre par ce monde » ([Jacques 1.27](#)).

La vie de Jésus, sa mort, sa résurrection et le salut offert à ceux qui croient en Lui ont fait une différence considérable dans d'innombrables vies au cours des siècles. Son exemple et son

enseignement ont amené ses disciples et l'Église primitive à accorder un plus haut niveau de dignité, de liberté et de droits aux femmes. C'est pour cette raison que les femmes d'aujourd'hui vivant dans les pays qui ont été influencés par le christianisme ont, pour la plupart, plus de liberté, d'opportunités et de valeur humaine que dans les pays qui n'ont pas été imprégnés de cette influence.

Première publication : avril 2019. Adapté et réédité le 30 octobre 2025. Traduit de l'original par Bruno Corticelli.

¹ Alvin J. Schmidt, *How Christianity Changed the World [Comment le christianisme a transformé le monde]* (Grand Rapids: Zondervan, 2004).

² Leopold Zscharnack, *Der Dienst der Frau in den ersten Jahrhunderten der christlich Kirche [Le ministère des femmes dans l'Église chrétienne des premiers siècles]* (Gottingen: n.p., 1902), 19.